

ENSAI'

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion



Parc des Ateliers d'Arles, bâtiment Mécanique, © Selldorf architects avec C+D architecture

Mastère Spécialisé® [MS]

ARCHITECTURE ET PATRIMOINE CONTEMPORAIN

POINTS FORTS ET SPÉCIFICITÉS

UN LABEL UNESCO/UIA

Ce label place l'ENSAM comme étant la seule école d'architecture européenne dont les programmes pédagogiques sont accrédités.

LES PATRIMOINES DU XX^E SIÈCLE

L'approche spécifique d'une période qui aborde tous les types de programmes : équipements publics, habitat, architecture sacrée, ouvrages d'art, ouvrages industriels et militaires...

UNE PÉDAGOGIE DE PROJET

Les étudiants sont invités à conduire un projet qui constitue le « fil rouge » de leur formation qui représente une « intervention » sur le patrimoine et répond à une demande concrète.

UNE OUVERTURE INTERNATIONALE ET

UNE ZONE GÉOGRAPHIQUE SPÉCIFIQUE

Ce MS a vocation à favoriser les échanges avec l'Espagne.

Certains territoires et axes de travail sont sélectionnés à l'étranger pour leur caractère exemplaire et spécifique permettant aux étudiants d'enrichir leurs connaissances.

POSSIBILITÉ DE CO-DIPLÔME

Une convention avec l'Université de San Sebastian offre l'option d'un double diplôme avec le Master Universitaire « Réhabilitation, restauration et gestion intégrale du patrimoine bâti et des constructions existantes », ce Master permettant de postuler à un doctorat.

COMPÉTENCES ET DÉBOUCHÉS

Les diplômés posséderont les connaissances scientifiques et les compétences techniques, opérationnelles et managériales nécessaires pour appréhender, évaluer et traiter les enjeux environnementaux liés à l'étalement

urbain, à la densification des villes, à la reconquête et la réappropriation des bâtiments dans le respect du passé et de la conservation, notamment dans la conduite des projets ou la recherche de nouveaux modèles dans l'acte de bâtir.

Ces métiers sont principalement exercés dans les secteurs de l'architecture, du bâtiment, de l'immobilier, de l'ingénierie, de l'urbanisme ou du paysage, et plus particulièrement au sein des structures suivantes :

- Collectivités locales et territoriales
- Opérateurs privés de la construction (promoteurs, groupes immobiliers)
- Agences d'architecture spécialisées
- Bureaux d'études techniques de la construction spécialisés en patrimoine
- Parcs nationaux et régionaux
- Associations patrimoniales

PROGRAMME

→ **Les enseignements** comprennent des visites de site, travaux et exercices de mise en situation et voyages d'études en France et à l'étranger, notamment à San Sebastian et Valencia. En s'appuyant sur le patrimoine des architectures, sur une période portant de 1830 à la seconde moitié du XX^e siècle, plusieurs axes de travail sont proposés pour aborder :

- les édifices/œuvres /bâtiments qui en raison de leur architecture ont une valeur remarquable .
- les ensembles et groupes de constructions isolées ou réunies qui, en raison de leur architecture ou par leur caractère urbain, ont une valeur remarquable.
- les sites, œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones identifiées qui ont une valeur remarquable.
- l'approche monographique d'œuvres architecturales et urbaines ainsi que d'architectes.
- la valorisation / diffusion et la labellisation du « Patrimoine du XX^e siècle ».

TOUS les enseignements sont obligatoires et non optionnels

- **Mise en Situation Professionnelle**
4 mois minimum, sur la base d'une mission en lien avec l'orientation professionnelle du candidat.
- **Thèse Professionnelle**
S'inscrivant dans le cadre de problématiques d'aménagement réelles.
- **Voyage d'études**

DÉROULEMENT

- **Durée du cursus** : 16 mois (3 semestres universitaires), de septembre à décembre de l'année suivante, à raison d'une semaine par mois pour les 2 premiers semestres.
- **Soutenance de la thèse professionnelle** : Décembre
- **Lieu de formation** : Montpellier ENSAM et San Sebastian (Espagne) pour le workshop et le voyage d'études.
- **Rentrée en septembre**

POIDS HORAIRES ET CRÉDITS

350 HEURES de présentiel (hors Mise en Situation Professionnelle)

75 ECTS (European Credit Transfer System)
FORMATION DIPLOMANTE labellisée
Conférence des Grandes Écoles (CGE)

PUBLICS CONCERNÉS

Cette formation s'adresse aux personnes :

- Diplômées d'un master 2 ou d'un diplôme étranger équivalent dans les domaines suivants :
architecture, économie, géographie, histoire de l'art, histoire, ingénierie de la construction, paysage.

- Titulaires d'une licence ou équivalent pour les candidats ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle dans le milieu de l'architecture ou de l'urbanisme.
- Par dérogation, après examen des dossiers de VAP, certaines candidatures peuvent être retenues.

DROITS D'INSCRIPTION

- 1500€ pour les étudiants en formation initiale au titre de la continuité des études inscrits dans une École Nationale Supérieure d'Architecture.
- 3700€ pour les étudiants en formation initiale au titre de la continuité des études et inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France ou à l'étranger.
- 3700€ pour les personnes en formation continue individuelle, autofinancée totalement ou partiellement par le candidat.
- 5600€ pour les personnes en formation continue totalement financée par un organisme.

PROCÉDURE D'ADMISSION

- Dossier de candidature (à télécharger sur le site) à retourner, à la Direction des Études et de la Pédagogie.
- Entretien éventuel après sélection sur dossier
- Nombre de places : maximum 25
- Pour les candidats de pays non francophones, une très bonne maîtrise du français est indispensable (certification de niveau C1 à fournir)

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Responsable pédagogique

Laurent DUPORT, Architecte et Maître de Conférences à l'ENSAM

Renseignements

MSAPC@montpellier.archi.fr

Virginie HARAY

virginie.haray@montpellier.archi.fr

T. 04.67.91.71.10

Site WEB

www.montpellier.archi.fr/formations

Alain DEREY

Directeur de l'ENSAM

alain.derey@montpellier.archi.fr

Hervé LENORMAND

Directeur des études et de la pédagogie

herve.lenormand@montpellier.archi.fr

Lisette VIEIRA

Directrice administrative et financière

lisette.vieira@montpellier.archi.fr

Isabelle AVON

Directrice du développement et de la communication

isabelle.avon@montpellier.archi.fr

Pierre ROSIER

Directeur de l'antenne de La Réunion

pierre.rosier@montpellier.archi.fr